0830075F ACADEMIE DE NICE **COLLEGE ALPHONSE KARR** 185 AVENUE VICTOR SERGENT 83705 ST RAPHAEL CEDEX

Tel: 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Création et suppression de postes

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 28 Année scolaire: 2020-2021 Nombre de membres du CA: 23

Quorum: 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 11/02/2021 Réuni le : 19/02/2021

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis défavorable aux propositions suivantes:

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

M. le Principal propose :

•La suppression d'un poste de lettres modernes

·La suppression d'un poste d'anglais

La perte de deux divisions entraine la diminution de la dotation globale qui à son tour, a pour conséquence de fragiliser les disciplines Histoire-Géographie, technologie et EPS. M. le Principal propose afin d'éviter ces suppressions, en accord avec les professeurs intéressés de créer des compléments de services donnés dans d'autres établissements scolaires de proximité.

- -Complément de service donné en Histoire Géographie pour 12h avec le collège de l'Esterel
- -Complément de service donné en EPS pour 4h le collège n'est pas encore déterminé
- -Complément de service donné en Technologie pour 7.5h avec le collège de l'Esterel

M. le Principal propose également de créer des blocs de moyens provisoires (BMP)

En Arts Plastiques pour 3 heures En Espagnol pour 9.5 heures

Les propositions présentées recueillent un avis défavorable.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15 Pour: 4 Contre: 11 Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls: 0